

Coopération Rdc-Union européenne**Le processus de l'accord de partenariat économique est irréversible**

Prévu du 1er au 2 novembre au salon Virunga de l'hôtel Memling, le séminaire d'information et de sensibilisation sur l'accord de partenariat économique (Ape) entre la Rdc et l'Union européenne a vécu. Les travaux de ce séminaire ont été solennellement clôturés hier soir par le ministre Jean Mbuyu de l'Industrie et Pme.

Après avoir félicité les participants venus du secteur public et non étatique, Jean Mbuyu a remercié l'Union européenne qui a permis à la Rdc d'améliorer son Pib grâce à ses interventions. Il a exhorté les participants surtout ceux venus du Congo profond à sensibiliser à leur tour les décideurs locaux, la société civile et les populations. La restitution de cet atelier en provinces est importante, dira-t-il. D'autant plus qu'il a soutenu que l'intégration régionale recommandée par l'accord de Cotonou liant les Acp et l'Union



européenne, n'est là uniquement pour les dirigeants, mais pour les populations.

Il y a lieu de retenir que l'objectif de ce séminaire a été de permettre aux différents acteurs concernés d'identifier et de comprendre les enjeux des Ape ainsi que d'identifier les positions offensives et défensives de négociation. Il a été mis en exergue le rôle du commerce et de l'expansion commerciale dans l'objectif de réduction

de la pauvreté et d'accomplissement du développement durable. Les grandes lignes de l'accord de Cotonou, ses enjeux et les bénéfices que le gouvernement et la société civile de la Rdc peuvent en tirer, ont été débattus.

Au total, il y a eu onze interventions sur les relations économiques entre les Acp et l'Ue, l'état de lieu sur la coopération entre la Rdc et l'Ue, les stratégies pour la réussite de l'accord de

A l'ouverture des travaux, Albert Kwete Minga Sg au Commerce extérieur, le ministre Chantal Ngalula du Commerce extérieur, le ministre André-Philippe Futa des Finances, l'ambassadeur Carlo de Filippi de l'Ue, Ringenberg de la Commission européenne.

L'objectif de l'étude est d'évaluer et d'analyser l'impact et de la mise en place d'un accord de partenariat économique sur l'économie congolaise, mais aussi sur son environnement social et fiscal.

L'étude va effectuer une comparaison entre les préférences commerciales existantes (Cotonou/Tsa) et un futur Ape compte tenu du cadre spécifique de la Rdc en tant que pays moins avancé. Elle va entreprendre une analyse détaillée du régime de commerce actuel entre la Rdc et l'Ue. Cette analyse va établir les coûts et les bénéfices de la Rdc sous les précédents accords de Lomé et identifier les causes des mauvaises performances notamment en matière d'accès de marché et des contraintes de production. En fait l'étude d'impact va permettre de connaître le poids de recettes douanières perçues sur les produits importés de la zone Euro, d'évaluer les coûts et les bénéfices qui pourraient résulter de la suppression des droits des douanes par rapport au budget de l'Etat et évaluer les enjeux de la mise en place des Ape dans les différents secteurs économiques et sociaux.

✎ **Didier Munsala Buakasa**

partenariat économique et le diagnostic de l'économie de la Rdc. Le ministère du Commerce extérieur devra produire dans les jours à venir un document contenant la synthèse des interventions et les recommandations. Ce condensé sera envoyé dans chaque province et à tous les participants.

Dans les jours à venir, le consultant recruté, Cogedev sprl, va mener une étude d'impact qui va suivre la tenue du séminaire.